

Justificatif généré le 24/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/08/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003838_2022-08-09

N° d'annonce : 7501JAL20220000003838_2022-08-09

LOGMP1

Société par actions simplifiée

43 rue de Cronstadt, 75015 Paris

R.C.S. : Paris 808 433 189

Activité : Développement d'un site internet.

Tribunal de commerce de Paris

Extrait de jugement – Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 09 août 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de M^e Charles-Axel Chuine 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.